

Suivi annuel des résultats régionaux prévus à l'entente Canada-Québec concernant Vers un Chez-Soi 2019-2024

Drummondville
Résultats 2023-2024

Direction du programme santé mentale adulte et dépendance

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec



1. Introduction

L'approche communautaire axée sur les résultats constitue un levier contribuant à ce que les partenaires au sein d'une même communauté puissent développer et peaufiner une vision commune des retombées de leurs efforts collectifs et des initiatives en cours en matière de prévention et de réduction de l'itinérance.

Au printemps 2022, les régions visées par le volet communautés désignées sous Vers un chez-soi (VCS) ont identifié dans leur plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) respectif les résultats qu'elles utiliseront pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables, incluant l'itinérance chronique. Pour chaque résultat sélectionné, la communauté a identifié les indicateurs utilisés pour le mesurer ainsi qu'une cible communautaire pour la période visée. Un premier rapport fut publié en 2022-2023 et détaille les résultats régionaux observés pour ce même exercice (du 1er avril 2022 au 31 mars 2023). Ce rapport présente les résultats régionaux révisés de l'exercice 2023-2024 et certains des résultats du rapport de l'exercice 2022-2023.

Les résultats vous sont présentés sous forme de tableaux, identiques au PARCI, ainsi que dans la collecte de données effectuée auprès des partenaires.

2. Suivi et amélioration continue

Comme l'an dernier, certains enjeux opérationnels vécus cette année ont mené à des travaux de concertation auprès des partenaires contribuant ainsi à une réponse adaptée aux divers besoins émergeant en itinérance. Cette nouvelle approche s'intègre progressivement à la vision stratégique régionale de lutte à l'itinérance.

Au cours de l'année, une démarche de révision, de consultation et de validation pour la modification des résultats a été effectuée. Ces travaux résultent des constats et limites rencontrés à travers les résultats de 2022-2023. Ainsi une révision partielle ou complète s'imposait. Cette démarche de révision des résultats communautaires s'est inscrite, suite aux suggestions et commentaires des partenaires, dans une réflexion et le désir de faciliter la réponse aux différentes redditions de comptes du programme VCS tout en guidant les actions à poser. Pour Drummondville, dû à la priorisation de la démarche de consultations pour l'attribution des sommes pour le financement ponctuel hiver 2023-2024 du programme VCS, les travaux anticipés pour l'élaboration des nouveaux résultats communautaires se sont vus limités à une validation lors d'une rencontre de la Table des partenaires en itinérance de la MRC de Drummond. Les nouveaux résultats sur le placement en logement présentés aux partenaires et validés par ceux-ci découlent des travaux effectués préalablement avec le comité de travail de Trois-Rivières spécifiquement formé pour procéder à cette révision. Cette partie des résultats communautaires est donc maintenant identique pour les deux villes.

Suite à cette démarche de révision, les résultats suivants ont été supprimés :

F) Réduire l'utilisation de l'hébergement d'urgence et/ou de l'unité de débordement.

Les indicateurs du résultat *G) Augmenter l'accessibilité aux services d'aide à la gestion monétaire* ont été modifiés. Sans être un des résultats régionaux, l'élaboration d'un projet pilote de recensement pour les personnes en situation d'itinérance a été combinée à la démarche de révision et à la collecte de données.

Dans le but d'améliorer son impact pour les années à venir, quelques constats et limites sont ressortis de la collecte de données et de l'analyse des résultats. Ceux-ci vous sont présentés plus spécifiquement à la fin de chaque tableau.

3. Accès du public aux résultats régionaux

Les résultats seront rendus publics via le Plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) sur le site Web du CIUSSS MCQ à l'adresse <https://www.ciusssmcq.ca/conseils-sante/services-sociaux/itinérance>. Ces résultats seront également acheminés, par courriel, à tous les membres de la table des partenaires en itinérance de Drummondville.

Projet Pilote de recensement¹ en MCQ

La question du dénombrement des personnes en situation d'itinérance en MCQ anime les discussions depuis plusieurs années. Afin de se doter d'un moyen complémentaire pour suivre l'évolution du phénomène de l'itinérance à portée locale, un projet pilote de recensement a été combiné à la démarche de révision des résultats régionaux pour être ainsi élaboré et accepté par les deux communautés désignées (Drummondville et Trois-Rivières). Il est souhaité d'intégrer ce recensement aux deux autres volets (ICRÉ) en Mauricie et au Centre-du-Québec pour la prochaine année. Ce recensement, jumelé à la collecte de données des résultats régionaux, permet :

- Un comparatif avec le dénombrement ;
- D'y inclure l'itinérance cachée et d'avoir des données supplémentaires sur le phénomène ;
- De suivre l'évolution individuelle et collective du phénomène et des efforts déployés ;
- De déterminer ou d'estimer ce que représente l'itinérance dans l'offre de service individuel et collectif ;
- D'éliminer l'ambiguïté entre suivre l'évolution du phénomène et d'en mesurer les moyens pour le diminuer.

Bien que présenté dans ce document, le recensement n'a aucune cible déterminée et sa complétion est volontaire. Par conséquent, bien qu'il soit associable aux résultats régionaux, l'exercice a été présenté aux organismes comme n'en faisant pas partie formellement. Puisque le recensement est un projet pilote et qu'il ne fait pas partie des résultats régionaux, il n'a pas été ajouté, pour le moment, au plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI). Le recensement est un outil en développement complémentaire aux résultats régionaux qui amènent des données supplémentaires permettant de mieux discerner l'évolution de l'itinérance ainsi que l'impact des interventions effectuées.

¹ Le terme recensement est utilisé dans cette démarche de collecte de données afin d'avoir une distinction claire avec le dénombrement qui découle du gouvernement du fédéral. Cette démarche de recensement n'est pas faite de façon systématique et n'a aucune valeur scientifique. Les quatre indicateurs sont envoyés aux organismes qui sont financés avec le programme VCS et ceux-ci répondent avec les données qui leurs sont disponibles.

RECENSEMENT

MESURER L'ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE EN MCQ

Objectifs

- Chiffrer (estimer) les nombres de personnes en situation d'itinérance, incluant l'itinérance cachée et plus spécifiquement **l'itinérance chronique**, en MCQ.
- Tenter de distinguer à l'intérieur de l'offre de services des organismes financés, la proportion des services dédiée à l'itinérance.
- Voir l'évolution du phénomène de l'itinérance et l'incidence des efforts déployés à l'aide de cette collecte de données auprès d'organismes ciblés.

Moyens

Recueillir les données des indicateurs sélectionnés auprès des partenaires financés via les programmes de financement en itinérance.

Remarque importante: L'attribution du financement en itinérance ne s'appuie aucunement sur les données qui seront collectées. Les informations recueillies lors de cet exercice ne seront donc pas utilisées dans les processus mis en place de sélection des projets et d'attribution des subventions en itinérance.

Indicateurs

R-1 : En mars, quel est le nombre de personnes (différentes) qui ont reçu des services de votre organisme ?

R-2 : En mars, quel est le nombre de personnes (différentes) vivant une situation d'itinérance qui ont reçu des services de votre organisme ?

R-3 : En mars, quel est le nombre de personnes (différentes) vivant une situation **d'itinérance chronique** qui ont reçu des services de votre organisme ?

R-4 : En mars, quel est le nombre de personnes (différentes) vivant une situation d'itinérance qui ont reçu des services de votre organisme et qui ont reçu d'autres services d'organismes qui participent à cette collecte de données?

Collaborateurs

- Ensoleilvent
- Maison Habit-Action
- La Tablée populaire
- Refuge La Piaule Centre du Québec
- Comptoir alimentaire Drummond
- Réseau d'Aide Le Tremplin
- Carrefour d'Entraide Drummond

Résultats pour Drummondville

→

→

→

→

Résultats 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026
2152		
270		
68		
175		

Informations sur la cueillette des données:

Diffère d'un organisme à l'autre

Outils: excel, Rue-Stique, filemaker, application interne, word)

Mise à jour: hebdomadaire, mensuelle et annuelle

Données réelles

Estimation pour l'itinérance chronique

Limites et constat du projet pilote de recensement en MCQ

- Cette démarche demeure non scientifique et non systématique. Elle concerne uniquement des organismes ciblés et financés pour offrir des services auprès des personnes en situation d'itinérance. En aucun cas cet exercice ne pourrait remplacer celui du dénombrement.
- Puisque les outils de collecte de données des organismes ne sont pas ajustés à toutes les questions demandées, une partie des données recueillies, et donc des résultats, relève d'une estimation.
- Bien qu'une question (R-4) ait été élaborée et introduite dans cette collecte de données afin de tenter de diminuer les doublons, l'opération de soustraire ce chiffre au nombre total de personnes en situation d'itinérance demeure simpliste, car des personnes en situation d'itinérance peuvent fréquenter plusieurs organismes à la fois. Dans ce recensement, aucune personne n'a été identifiée, ce qui ne permet pas d'éliminer réellement les doublons.
- Pour le recensement à venir de 2024-2025, suite à certaines discussions et à des fins de précisions, le libellé de la question R-3 sera modifié (en mars, *de ce nombre (en R-2), quel est le nombre de personnes (différentes) vivant une situation d'itinérance chronique qui ont reçu des services de votre organisme*).

Dénombrement de 2022 et comparatif

- Le 11 octobre 2022, lors du dernier dénombrement, 454 personnes différentes en situation d'itinérance ont été comptabilisées en MCQ. De ces personnes, 51 % répondaient à la définition de l'itinérance chronique (ont été en situation d'itinérance pendant six mois ou plus au cours de la dernière année).
- À Drummondville, en mars 2024, 270 personnes en situation d'itinérance ont été comptabilisées, 95 personnes si on utilise la question R-4 pour tenter d'éliminer les doublons. Les nombres les plus élevés pour un organisme sont de 116 personnes différentes en situation d'itinérance et de 30 personnes différentes en situation d'itinérance chronique. La proportion des personnes en situation d'itinérance chronique est moindre dans les résultats du recensement de Drummondville (25 %) que dans le dénombrement (51 %).
- Au total pour ce projet pilote visant les villes de Trois-Rivières et Drummondville, en mars, 648 personnes en situation d'itinérance ont été comptabilisées, 275 personnes si on utilise la question R-4 pour tenter d'éliminer les doublons. Les nombres les plus élevés pour un organisme sont de 116 personnes différentes en situation d'itinérance et de 36 personnes différentes en situation d'itinérance chronique. La proportion des personnes en situation d'itinérance chronique est moindre dans les résultats du recensement (34 %) que dans le dénombrement (51 %).

Suivi annuel des résultats régionaux

L'itinérance chronique est suivie par l'ensemble des régions visées par le volet communautés désignées, en cohérence avec l'Entente VCS. Les autres résultats régionaux sont ceux que les communautés ont identifiés dans leur PARCI pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables.

Résultat : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année

Définition de l'itinérance chronique utilisée :

Pour le gouvernement du Canada, l'itinérance chronique désigne les personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance ET qui rencontrent l'un des critères suivants :

- ont été en situation d'itinérance pendant six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année
OU
- ont été en situation d'itinérance pendant 18 mois (546 jours) ou plus au cours des trois dernières années².

L'itinérance chronique inclut le temps passé dans les situations suivantes :

- Passer la nuit dans des lieux extérieurs, incluant les endroits publics ou privés sans autorisation ni contrat, ou les endroits non conçus pour l'habitation humaine permanente (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance : 1.1 et 1.2).
- Passer la nuit dans un refuge d'urgence, incluant les refuges d'urgence de nuit pour les personnes en situation d'itinérance (incluant les refuges pour des populations spécifiques, par exemple les refuges pour les jeunes, les familles et les nouveaux arrivants), les refuges pour femmes victimes de violence et les refuges d'urgence pour personnes fuyant un désastre naturel ou la destruction de leur hébergement (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance : 2.1, 2.2 et 2.3).
- Demeurer temporairement chez quelqu'un, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent, ou vivant dans les logements de location temporaires et à court terme (ex. : les motels) sans droit au maintien dans les lieux (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance : 3.2 et 3.3).³

² Prendre note que, pour faciliter la compréhension et la collecte de données, la définition de l'itinérance chronique présentée aux organismes fait référence au premier libellé, celui de six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année.

³ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024*, gouvernement du Québec, 2019, accessible en ligne : https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/itinerance/ententes-canada-quebec/2019-046_Entente_SQRC.pdf

RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES	
PRIORITÉ : PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE L'ITINÉRANCE CHRONIQUE À DRUMMONDVILLE	
A. AUGMENTER LE PLACEMENT EN LOGEMENT	
Cibles	
140 personnes <u>différentes</u> en situation d'itinérance auront intégré un logement.	
70 personnes <u>différentes</u> en situation d'itinérance chronique auront intégré un logement.	
Indicateurs de suivi	
A-1 : Nombre de personnes différentes, en situation d'itinérance, placées en logement	
A-2 : De ces personnes, nombre de personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement	
Suivi de 12 mois	
A-3 : Nombre de personnes différentes en situation d'itinérance placées en logement l'an dernier qui sont toujours en logement.	
A-4 : De ces personnes, nombre de personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement l'an dernier qui sont toujours en logement.	
Collaborateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Ensoleilvent • Maison Habit-Action • La Tablee populaire • Refuge La Piaule Centre du Québec • Comptoir alimentaire Drummond • Réseau d'Aide Le Tremplin • Carrefour d'Entraide Drummond 	

→

→

→

→

Résultats 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026
140		
55		

189		
53		

Informations sur la cueillette des données:
Diffère d'un organisme à l'autre
Outils: excel, Rue-Stique, filemaker, application interne, word)
Mise à jour: hebdomadaire, mensuelle et annuelle
Données réelles
Estimation pour l'itinérance chronique

L'indicateur retenu pour faire le suivi de l'itinérance chronique, résultat indispensable en cohérence avec l'Entente VCS, est celui du (A-2) *nombre de personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement*. Un autre indicateur, le suivi de 12 mois (A-4) est également présent pour ces personnes. La cible et la proportion des personnes en situation d'itinérance chronique placée en logement démontrent ainsi les efforts déployés afin de réduire/freiner le phénomène ainsi que de les maintenir en logement.

Limites et constat de l'indicateur pour le suivi de l'itinérance chronique

- Plus d'une personne sur trois placée en logement serait une personne en situation d'itinérance chronique. La cible visant à placer en logement la moitié des personnes en situation d'itinérance chronique du nombre total de personnes en situation d'itinérance placées en logement n'est pas atteinte.
- L'utilisation et l'interprétation de la définition ainsi que l'accès aux informations pour catégoriser les personnes demeurent variables d'un organisme à l'autre.

Résultats régionaux supplémentaires visés par la communauté en matière de prévention et de réduction de l'itinérance

B. AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES D'AIDE À LA GESTION MONÉTAIRE
Cible
• Augmenter de 15 % l'aide à la gestion budgétaire par la fiducie volontaire, mais également pour les suivis/accompagnements budgétaires des personnes qui n'utilisent pas la fiducie volontaire parce qu'ils n'ont pas accès ou la refusent.
Indicateurs de suivi
B-1 : Nombre de personnes ayant un suivi/accompagnement budgétaire (autre que la fiducie volontaire) par les différents partenaires;
B-2 : Nombre de personnes bénéficiant du service de la fiducie volontaire.
Collaborateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Ensoleilvent • Maison Habit-Action • La Tablee populaire • Refuge La Piaule Centre du Québec • Comptoir alimentaire Drummond • Réseau d'Aide Le Tremplin • Carrefour d'Entraide Drummond

Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024	Résultat 2024-2025	Résultat 2025-2026
	↑ 4%	↑ 78%		
	↑ 21%	↑ 40%		
→ 172	179	*318		
→ 29	35	*49		

*Prendre note que les indicateurs ont été reformulés pour 2023-2024.

Informations sur la cueillette des données: Diffère d'un organisme à l'autre

Outils: excel, Rue-Stique, filemaker, application interne, word)
 Mise à jour: hebdomadaire, mensuelle et annuelle
 Données réelles et estimation

À travers ces résultats, les indicateurs tentent d'exprimer le pourcentage de personnes ayant accès à une aide à la gestion monétaire afin de répondre à la cible qui est d'augmenter ce service de 15 %.

Limites et constat :

- La question *B-1 : Nombre de personnes ayant un suivi/accompagnement budgétaire (autre que la fiducie volontaire) par les différents partenaires* seront modifiées pour le prochain exercice, car elle porte à confusion. Il peut y être interprété que cela peut inclure les références vers d'autres organismes.
- L'accompagnement budgétaire (B-1) a considérablement augmenté. Cela peut s'expliquer par la reformulation des indicateurs, l'augmentation des suivis à ce niveau par plusieurs organismes, mais également par une plus grande compréhension et participations à la collecte de données d'un organisme. Cela a pu amener des limites dans la comparabilité entre l'exercice de 2022-2023 et 2023-2024.

Limites de la cueillette de données des résultats régionaux supplémentaires

Les outils et les méthodes pour calculer les résultats, à l'aide des indicateurs, sont variés et diffèrent d'un partenaire à un autre (outils Excel, fréquence de mise à jour, estimation, compilation manuelle). L'ensemble des indicateurs, incluant l'indicateur retenu pour faire le suivi de l'itinérance chronique, ne se déclinent pas en sous-groupes (sexe, âge, etc.).

**Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-
Centre-du-Québec**

www.ciusssmcq.ca

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec*

Québec 